

ÉCONOMIE

Les producteurs de pommes de terre restent sur leur faim

SÉZANNAIS Les professionnels locaux constatent l'augmentation du prix des pommes de terre qu'ils produisent mais cette hausse ne se répercute que peu sur leur trésorerie.

PHILIPPE LAUNAY

Préparer 1 kg de frites coûte 23 % plus cher en cette fin d'année par rapport à 2022 selon un relevé de l'Insee. On le doit au prix de la pomme de terre. Pour le bénéfice des producteurs ? Pas vraiment. Tout ne baigne pas dans l'huile pour eux. Le cours du marché n'a pas fluctué dans les mêmes proportions puisque leur prix de vente de référence a gagné 7 centimes sur les douze derniers mois, selon le marché EEX.

32,7

Au marché, ce mardi 12 décembre, le cours des pommes de terre était de 32,7 centimes d'euros le kilo acheté aux producteurs, contre 25,2 au 12 décembre 2022

« Plus 23 %, c'est ce que paie le consommateur. C'est le prix de la distribution. C'est décorrélé du prix payé au producteur », confirme Nicolas Vadez, exploitant polyculture à Allemanche-Launay-et-Soyer, près d'Anglure. Il cultive de la pomme de terre depuis 2005 sur 25 à 30 hectares de surface. Lui s'estimera heureux si le prix sorti de ses frigos se stabilise autour d'une moyenne de 25 à 30 euros le quintal, soit 25 à 30 centimes le kilo. « Le marché est très fluctuant (c'est moins de 33 centimes le kilo en décembre 2023, c'était environ 16 en octobre, ndlr). Les prix peuvent varier selon les variétés. On peut avoir des baisses sur certaines d'entre elles depuis un an. En revanche, il est clair qu'il y a eu une belle progression depuis deux ans. On peut estimer le prix assez soutenu. »

Si Nicolas Vadez scrute aussi précisément les courbes, c'est qu'il s'est affranchi depuis des années des contrats avec les industriels de la transformation et gère lui-même la vente de sa production. Mieux vaut



Nicolas Vadez a fait le choix de ne pas tout miser sur des variétés qui sont le cœur du marché français, comme l'Agata par exemple. Archives Pacôme Bassien

alors être aux aguets pour choisir le meilleur moment pour déstocker. « Je prends des risques mais je suis plus libre. Mon prix de cession reflète davantage le marché », consent-il. Parmi les risques a figuré, en 2022, l'explosion du prix des énergies. Pour conserver les pommes de terre, la facture est passée de 15 000 à 40 000 euros, et encore sans compter l'envolée du prix de l'azote ou de la revalorisation de la main-d'œuvre pour être attractif. Au final, le producteur du sud-ouest marnais espère tirer son épingle du jeu cette année encore. Le marché va lui donner un coup de pouce avec une variété à chair ferme et peau rouge très prisée en

Europe mais délaissée en France. « L'an passé, il y avait trop de marchandises sous contrat. Il y avait un surplus qui fait qu'on n'a pas réussi à écouler la production à un prix correct. Cette année, il y a moins de producteurs et la demande est là en Hongrie, Espagne, Portugal... Là où se concentrent quasiment toutes mes expéditions », calcule Nicolas Vadez. S'il peut miser sur un prix du kilo à 70 centimes sur cette variété, l'opération sera belle car le coût de production sera estimé à 20 centimes. « Cela compensera pour les années où on vendait à 5 centimes ce qui nous coûtait 13 à produire. Il en manquait au bout... » ■

Thaas chips n'augmente pas ses prix

Chez les Bourdelet, on n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier. Si la majeure partie de la production de pommes de terre est vendue à des professionnels de la transformation, 15 à 20 % de la surface est réservée à la confection des chips Thaas, la marque fondée par la famille. « Quand nous avons lancé ces chips, nous avons choisi un produit premium à un prix premium. Depuis, nous n'avons pas augmenté son prix. Il a même un peu baissé », explique Emmanuel Bourdelet, fondateur du concept en 2017 avec son frère David. « Dans notre business plan, l'objectif est de rembourser l'outil de travail, de couvrir nos frais. » Le reste de la production est donc écoulé vers des

industriels via un contrat pluriannuel signé avec un négociant. Le prix est négocié et s'applique au contrat : la méthode offre l'avantage de la visibilité mais peut coûter cher si le prix de la pomme de terre s'envole. Les géants de la transformation, McCain par exemple, ont revu ces contrats à la hausse. Histoire de se garantir de la matière première. « Il y a eu plusieurs années de mauvaises récoltes, en 2022 et même 2021 », poursuit Emmanuel Bourdelet. « Les industriels ont donc revalorisé les contrats pour intéresser les producteurs et éviter qu'ils ne se tournent vers d'autres cultures. La pomme de terre est fastidieuse et les coûts d'irrigation et de conservation avaient augmenté. »

RELIGION

Le père Vêjux administrateur diocésain par intérim

SÉZANNE

À la suite du départ de Monseigneur François Touvet vers le diocèse de Fréjus-Toulon, le père Denis Vêjux, doyen à l'espace missionnaire de la Brie et anciennement vicaire général qui officie à Sézanne, a été nommé ce mardi 12 décembre, administrateur diocésain.

Il prend désormais la responsabilité, en « bon père de famille », d'administrer le diocèse dans un communiqué, de l'Église de Châlons-en-Champagne. Le père Vêjux avait béni dernièrement la première pierre du chantier de réfection du pigeonnier de Baye.

UN INTÉRIM « JUSQU'À LA NOMINATION D'UN NOUVEL ÉVÊQUE »

C'est donc lui qui assure en quelque sorte la succession de François Touvet par intérim. Et ce, « jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque » qui, prévenait Monseigneur Touvet à la fin du mois de novembre, « peut durer entre six et douze mois, c'est long ».

Trois candidats doivent être proposés au pape François par le nonce apostolique (soit l'agent diplomatique du Saint-Siège, accrédité comme ambassadeur du Pape en France), après enquête sur le dio-



Denis Vêjux était jusque-là doyen à l'espace missionnaire de la Brie et anciennement vicaire général. Archives Jérôme Lefèvre

cèse. « Je n'interviendrai pas dans cette décision car je serai parti », faisait savoir mardi 21 novembre après-midi, en conférence de presse, l'évêque en partance pour le Sud de la France. ■

MARGAUD DÉCLEMY

L'ACTUALITÉ EN FLASH



FÈRE-CHAMPENOISE

L'élue Clara Maigret annonce sa démission du conseil municipal

À la fin du conseil municipal de Fère-Champenoise, ce 12 décembre au soir, lors des questions diverses, l'élue Clara Maigret a annoncé sa démission de l'assemblée commu-

nale. Le maire Gérard Gorisse n'était pas au courant. Elle a expliqué ses motivations : « Vous le voyez, je n'arrive pas à être présente. J'ai essayé un peu au début, mais je n'y arrive pas. Je n'habite pas la commune donc ce n'est pas simple. Je n'ai pas envie de m'investir à moitié. Ma vie personnelle ne me permet pas du tout de m'investir. J'admire beaucoup ce que vous faites pour la commune et je trouve ça vraiment top », a-t-elle déclaré. Avant d'ajouter : « Et puis j'ai un tout petit regret sur la façon dont se passent les conseils. Ce n'est pas comme ça que je les imaginais. Je trouve que ça manque un petit peu de débat productif et constructif. » Elle va prochainement faire parvenir sa lettre de démission au maire. C'est Ellie Fouré qui prendra sa place.

SÉZANNE

Une nomination nationale pour un élu sézannais

Vincent Légantier prend de nouvelles fonctions. Il a été nommé, ce mardi 12 décembre, secrétaire national chargé de la viticulture au sein du parti politique Les Centristes. Il s'agit d'un mouvement dirigé par Hervé Morin, président de la Région Normandie. À ce jour, Vincent Légantier cumule plusieurs fonctions. Il est actuellement conseiller municipal de Sézanne et élu communautaire de Sézanne sud-ouest marnais (CCSSOM). Il est également vigneron, secrétaire général de l'association nationale des élus de la vigne et du vin et administrateur du Syndicat général des vignerons. « On ne me verra pas moins à Sézanne, assure Vincent Légantier. À l'approche des élections européennes [le 9 juin 2024, NDLR], je vais pouvoir travailler sur la construction de la thématique viticole. Je ne vais pas abandonner Sézanne pour autant. »